

Que reste-t-il de Napoléon deux cents ans après ?

Avant toute chose, il faut constater la fascination exercée par Napoléon, en France et dans le monde : la British Library répertorie 13 000 ouvrages le concernant, chiffre proche de celui de la Bibliothèque nationale de France (18 000, mais en incluant Napoléon III) ; Jean Tulard (né en 1933) affirme qu'il en est sorti un par jour depuis sa mort, soit quelque 80 000. En se situant délibérément dans la lignée de l'Antiquité et des Lumières, lui-même s'est inscrit dans une perspective universelle et au sein de l'Histoire. Esprit fécond passionné par presque tous les sujets depuis les lectures de son adolescence, il aura toujours raisonné en termes globaux et pas uniquement dans le domaine stratégique. Enfin, son action a irrigué toutes les nations européennes et même au-delà du vieux continent.

Quand *L'Humanité* célébrait l'Empereur

Deux cents ans après sa mort, on peut tenter plusieurs approches pour comprendre en quoi et pourquoi il demeure si présent, autrement dit la permanence de son bilan. En premier lieu, le génie militaire. Ensuite, la réorganisation civile. Enfin, l'écriture d'une saga. C'est là qu'intervient le mélange de réalité et de mythe, comme l'a exposé Jean-Marie Rouart dans *Le Figaro* du 16 septembre 2021 : « *Que serait l'1 l'étonnée napoléonienne sans Chateaubriand Balzac et Stendhal ? On dira que c'est au détriment du réel. Il est vrai que Napoléon a créé autour de lui une légende. Il en a assuré, en dictant le Mémorial de Sainte-Hélène, la diffusion. Mais ce Napoléon mythique est par certains aspects plus vrai que celui que ferait naître la recension prosaïque de ses faits et gestes quotidiens.* » Il faut donc s'y plonger, ne serait-ce que pour relativiser la récente vague de napoléonophobie.

Les temps ont en effet changé par rapport aux commémorations de 1921 et de 1969. Pour le centenaire de sa mort, les 4 et 6 mai 1921 de nombreux événements s'étaient déroulés, de Notre-Dame à la Sorbonne, de l'Arc de Triomphe aux Invalides. La majorité du pays, marquée par l'esprit de l'Union sacrée de la Grande Guerre, se rassemblait autour du passé napoléonien. La princesse Marie Bonaparte (1882-1962) écrivait ainsi dans *Le Matin* à propos de son arrière-grand-oncle, niisque descendante de Lucien (1775-1840) : « *Maintenant il rayonne dans un lointain majestueux Et toute la France, sans division de parti, peut aujourd'hui se retourner vers sa grande figure.* » En 1969, pour le bicentenaire de sa naissance, le président Georges Pompidou (1911-1974) avait commencé son discours à Ajaccio en reprenant les paroles de Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704) prononcées lors des funérailles du Grand Condé (1621-1686) : « *Je me sens également confondu par la grandeur du sujet et, s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail.* » En quelques mots, il avait résumé le sentiment de l'époque face à la stature de l'Empereur, connu du monde entier, admiré malgré un bilan contrasté. Sans être à proprement parler napoléonien, le pays vivait toujours un patriotisme que les suites de mai 68 n'avaient encore ni entamé ni discrédité.

C'est ainsi que le quotidien communiste *L'Humanité* avait donné à quatre reprises sa une à l'historien marxiste Albert Soboul (1914-1982) pour appeler militants et sympathisants à participer aux célébrations. Dix ans plus tôt, l'historien communiste Émile Tersen (1895-1974), professeur de khâgne à Louis-le-Grand, avait exprimé à la fin de son *Napoléon* la vision marxiste classique du rôle de l'Empereur dans le développement socio-politique de l'humanité :

« *L'incomparable génie de Napoléon a été un moyen de l'Histoire [] Le général victorieux le consul organisateur l'Empereur d'Occident ont été des agents magistraux du devenir humain. C'est beaucoup, c'est assez pour voir en Napoléon un facteur décisif du progrès.*

»

Et comment ne pas citer le plus grand écrivain que le Pcf ait compté en son sein, Louis Aragon (1897-1982) ? En 1958, dans *La semaine sainte*, il décrivait l'épopée des Cent-Jours d'une manière un peu picaresque mais très empathique.

S'imposer à l'ennemi

Jusqu'à une période récente, ceux qui décriaient systématiquement Napoléon s'avéraient en fait peu nombreux. Même si l'Université l'ignorait superbement, laissant Jean Tulard (né en 1933) bien seul en Sorbonne, les attaques frontales venaient surtout de polémistes comme Henri Guillemin (1903-1992) et son *Napoléon tel quel* et d'encyclopédistes comme Roger Caratini (1924-2009) et son *Napoléon, une imposture* ou de politiques à la retraite comme Lionel Jospin (né en 1937) et son *Mal napoléonien* ; en revanche, en 2021, l'avocat général près la cour d'appel de Paris, Philippe Courrove (né en 1959), conclut son *Accusé Napoléon, levez-vous !* en ne se reconnaissant « *pas le droit de [...] demander de le condamner* ». Toutefois, avant l'hommage millimétré d'Emmanuel Macron (né en 1977) lors du bicentenaire de sa mort, les autorités de l'État auront manifesté une certaine froideur : en 2005, Jacques Chirac (1932-2019) refusait de célébrer les 200 ans d'Austerlitz mais envoyait le porte-avions *Charles-de-Gaulle* participer aux commémorations de Trafalgar alors que son Premier ministre Dominique de Villepin (né en 1953) avait beaucoup publié sur l'Empereur... Le même président de la République avait favorisé l'adoption de la loi Taubira qui, en 2001, dénonçait la seule traite pratiquée par les Européens, définie comme « *crime contre l'humanité* », ouvrant ainsi la porte aux revendications « *anticolonialistes* », « *indigénistes* » et « *racisées* » qui ne voient dans l'Empereur qu'un abominable esclavagiste auteur d'un génocide à Saint-Domingue (Haïti).

Conquérant hors-norme qui, à un moment ou à un autre, a vaincu toutes les puissances européennes — sauf le Royaume-Uni, avec lequel il a tout de même réussi à signer la paix d'Amiens qui a duré quatorze mois en 1802-1803 —, Napoléon a été incontestablement un génie militaire de haute lignée, effectivement comparable à Alexandre le Grand (356-323 av. J.-C.), à Jules César (100-44 av. J.-C.) ou à Frédéric II de Prusse (1740-1786). Il les avait d'ailleurs beaucoup étudiés, d'abord lorsqu'il était élève-officier de l'armée d'Ancien Régime puis lorsque, pendant vingt ans, il commanda sur les champs de bataille. Du coup, le prince Charles-Joseph de Ligne (1735-1814) verra en lui « *à la fois César, Alexandre, Hannibal, Pyrrhus et Scipion* ».

Sur le fond, Napoléon cherche obstinément la bataille décisive. En cela il s'inscrit dans la guerre totale voulue par les gouvernements révolutionnaires et qui ne rechigne pas, grâce à la conscription, à l'extension continue des théâtres d'opérations, d'où des guerres incessantes. Le but consiste à imposer sa volonté à l'ennemi en anéantissant son armée, notamment en l'attaquant sur plusieurs côtés et en la tronçonnant après avoir, souvent, mené une manœuvre inattendue et audacieuse. Cela exige la planification de mouvements de grandes unités, qu'il convient de coordonner. Les penseurs militaires du XVIII^e siècle tels le Dauphinois Pierre-Joseph de Bourcet (1700-1780), fondateur de la première école d'état-major française, et le comte Jacques-Antoine de Guibert (1743-1790) avaient prévu ce type de combinaison : Lazare Carnot (1753-1823) et les généraux de la République auront ensuite œuvré dans la même direction.

Défaillances logistiques

L'objectif du Premier Consul / Empereur consiste donc à disloquer le dispositif militaire ennemi, si possible simplement par la manœuvre et, s'il le faut, par le combat. Dans ce dernier cas, il s'efforce de rendre les conditions matérielles et morales les plus défavorables pour celui qui se trouve en face. La rapidité des opérations amène tout naturellement une paix conforme à ce qu'il souhaite. Soucieux d'éviter une guerre longue et coûteuse, il prend ses dispositions pour des victoires décisives. En théorie, elles devraient donc amener une paix durable en Europe, mais la diplomatie napoléonienne ne se montrera pas au niveau de l'art de la guerre. Il se donnera l'illusion d'y arriver, ainsi qu'il l'expliquera à Armand de Caulaincourt (1773-1827) en rentrant de Russie :

« Je créerai [...] des institutions qui donneront de la force à mon système, à la machine que j'ai organisée. On ne peut prévoir les sacrifices que je ferais, même avec plaisir, à un ordre de choses européen qui assurerait une longue tranquillité à tous les peuples. »

Dans le même esprit il affirmera en préambule de l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire de 1815 : *« Nous avons alors pour but d'organiser un grand système fédératif européen, que nous avons adopté comme conforme à l'esprit du siècle et favorable aux progrès de la civilisation. »*

Cela dit, il y a des faiblesses dans l'organisation napoléonienne, engendrées notamment par les lacunes de l'intendance, l'Empereur ayant toujours estimé qu'il fallait avancer le plus vite possible et vivre sur l'ennemi, ce qui signifiait concrètement sur les populations civiles. Après Austerlitz, l'occupation de Vienne et de sa région pendant l'hiver 1805 amène ainsi, pour un simple faubourg, la prise en charge d'un chef de bataillon, de 49 officiers, de 25 domestiques, de 1 060 soldats et de 14 chevaux. Le village de Buckersdorf [Purkersdorf] doit fournir sur le champ 900 rations de pain, 300 livres de viande, 300 pots de bière, 3 000 livres d'avoine, 130 livres de choucroute, des betteraves, des pois, des navets et quelque 400 fers à cheval. Il faudrait aussi parler des avanies et des violences subies par les habitants.

La campagne de Russie aura montré jusqu'où peut aller le manque d'organisation. Ainsi, le 25 novembre 1812, juste avant le début de la bataille de la Bérézina, le sergent Adrien Bourgogne (1785-1867) relate les conditions du regroupement de la Grande Armée :

« Les premiers que nous vîmes paraître étaient des généraux, dont quelques-uns étaient encore à cheval, mais la plus grande partie à pied, ainsi que beaucoup d'autres officiers supérieurs, débris de l'Escadron et du Bataillon sacrés, que l'on avait formés le 22 [pour la protection personnelle de Napoléon], et qui, au bout de trois jours, n'existaient pour ainsi dire plus. [...] L'Empereur venait ensuite, à pied et un bâton à la main. [...] À sa droite, marchait également à pied le roi Murat ; à sa gauche, le prince Eugène, vice-roi d'Italie ; ensuite les maréchaux Berthier, prince de Neufchâtel ; Ney, Mortier, Lefebvre, ainsi que d'autres maréchaux et généraux dont les corps étaient en partie anéantis. [...] Les trois quarts des généraux n'avaient plus de chevaux. Tout cela était suivi de sept à huit cents officiers, sous-officiers ».

Résistances extérieures

Plus tard, Caulaincourt reviendra sur le fait que cette retraite n'avait pas du tout été pensée et, élargissant sa réflexion, montrera que cette éventualité n'appartenait pas à l'univers mental de Napoléon et de son entourage, toujours sous l'emprise des nombreuses campagnes victorieuses où il suffisait de se servir sur place, chez les vaincus, pour approvisionner l'armée :

« Les prompts résultats des campagnes d'Italie et d'Allemagne, les ressources qu'offraient ces pays avaient gâté tout le monde, même les chefs inférieurs. Cette habitude du succès nous a coûté bien cher en Russie et, plus tard, dans nos revers. La glorieuse habitude d'aller toujours en avant avait fait de nous de vrais écoliers en fait de retraite. »

Certains pensent que même Austerlitz n'a pas été exploité sur le plan politique, d'abord contre les Austro-Russes, d'où un nouvel affrontement l'année suivante, mais aussi contre les Britanniques, alors presque à bout de souffle. D'une manière générale, la plus grande partie de l'Empire se déroule sur des champs de bataille, ce qui semble montrer qu'il était condamné à toujours guerroyer. Il faut aussi dire un mot des expéditions en Égypte, à Saint-Domingue, en Espagne et en Russie, qui ne peuvent être définies comme des succès — bien que la première ait ouvert de nouvelles perspectives politiques, culturelles et scientifiques. Rappelons, pour la seconde, qu'elle était liée au rétablissement de l'esclavage : même si, aux vœux du Premier Consul, il s'agissait d'une nécessité économique, voire stratégique, et non sociale, ses instructions à son beau-frère, le général Charles Victoire Leclerc (1772-1802), auront finalement, après des hésitations, convergé dans le sens défini à Talleyrand : *« anéantir à Saint-Domingue le gouvernement des Noirs ».*

En outre, derrière les guérillas qui se produisent de la Calabre au Tyrol — où Simone Weil (1909-1943) rappellera en 1940 *« les cruautés commises alors par les soldats français »* — et, plus

généralement, derrière le sentiment national qui s'affirme tant en Allemagne qu'en Espagne, apparaît un monde que ne contrôle pas Napoléon. Paradoxalement inspirée par les idéaux de liberté propagés par la Révolution française, cette exaltation nationaliste va rassembler des populations très diverses, se reconnaissant dans l'action de souverains comme les reines Louise de Prusse (1776-1810) et Marie-Caroline de Sicile (1752-1814) ; même le peu charismatique et fort ondoyant Ferdinand VII d'Espagne (1808-1833) va incarner cette résistance. L'opinion publique se montrera plus favorable à Napoléon lorsque ses armées secoueront une tutelle étrangère, celle de l'Autriche en Italie et celle de la Russie en Europe centrale et orientale. Mais l'Empereur ne l'a pas toujours perçu, obnubilé qu'il restait par son souhait d'un accord avec Alexandre I^{er} (1801-1825) et toujours hésitant vis-à-vis des Turcs ; cela explique son refus de restaurer la Pologne sous la forme d'un royaume ou son absence de réponse aux demandes d'aide des Serbes.

« Ma vraie gloire »

Parmi les grands chefs de guerre, les maréchaux — dignité rétablie par Napoléon en 1804, onze ans après sa suppression — expriment, à la rencontre du militaire et du civil, le nouvel ordre des choses. Leurs faiblesses comme leurs actions d'éclat, leur soif d'honneurs comme leur intrépidité, leurs circonvolutions politiques comme leurs qualités de commandement en font des représentants d'un système qui survivra à l'Empire. L'un des meilleurs connaisseurs des aspects militaires de l'époque, Walter Bruvère-Ostells (né en 1976), a brossé avec pertinence cet aspect dans l'ouvrage qu'il leur a récemment consacré :

« Assez largement issus des classes moyennes de la société d'Ancien Régime, les maréchaux sont de grands notables en 1815. Ils ont lentement construit leur fortune et leur parentèle, encouragés par Napoléon. Leur légitimité repose fondamentalement sur leur fonction première : traduction de la culture de guerre qui sous-tend le régime mais elle la dépasse grâce à la fusion des élites d'Ancien Régime et de la période ouverte en 1789. La noblesse d'Empire et la gloire militaire des armées révolutionnaires et impériales qu'ils incarnent ont ainsi traversé le XIX^e siècle : comme paladins de Napoléon, ils sont entrés dans la mémoire collective des Français jusqu'à nos jours [...]. »

La plupart des réformes napoléoniennes interviennent au début de son exercice du pouvoir, avant qu'il ne se fasse nommer empereur. Cette œuvre civile, il la revendiquera comme la première à Sainte-Hélène : « *Ma vraie gloire, ce n'est pas d'avoir gagné quarante batailles [...]. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil.* » Aujourd'hui encore, derrière les douze statues de Victoires de la crypte des Invalides qui entourent son tombeau, se trouvent dix bas-reliefs célébrant ses codes, ses lois et ses grands travaux. Il n'est que justice de reconnaître qu'il a apporté, en disciple de Plutarque (46-125), autant d'attention à la législation qu'à la guerre.

Pendant les quatre ans de paix que connaît le Consulat, il se consacre aux réformes intérieures. Leur liste, qui ne s'arrête pas en 1804, s'avère éloquente :

- le Conseil d'État (1799)
- le Sénat (1799)
- la liberté de culte (1799)
- la Banque de France (1800)
- les préfets, avec réorganisation des départements, des arrondissements, des cantons et des municipalités (1800)
- les Archives nationales (1800)
- le Trésor public (1800)
- les cours d'appel (1800)
- le régime de retraite des fonctionnaires (1801)
- la paix religieuse grâce au *Concordat* signé avec Pie VII (1801-1802)
- les lycées (1802)
- certaines grandes écoles comme Saint-Cyr (1802) après l'École Normale supérieure et Polytechnique instituées par la Révolution
- la Légion d'Honneur (1802)
- les Chambres de commerce (1802)

- le franc germinal (1803)
- le *Code civil* (1804)
- les conseils de prud'hommes (1806) à I. von
- l'Université (1806)
- la Bourse de Paris (1807)
- la Cour des comptes (1807)
- le *Code du commerce* (1807)
- le cadastre (1807)
- le baccalauréat (1807)
- les Palmes académiques (1808)
- le *Code pénal* (1810)
- les cours d'assises (1810). prenant le relais des tribunaux criminels de la Révolution
- l'ordre des avocats (1810)
- les pompiers de Paris (1811).

Une certaine modernité

On peut difficilement contester le souci de Napoléon de développer le commerce, l'industrie, les sciences et les arts. Son attention descend jusqu'aux prénoms : la loi du 11 germinal an XI [1^{er} avril 1803] stipule que « *les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne pourront seuls être recus comme prénoms sur les registres de l'état-civil* ». Certes, on trouvera toujours des lacunes dans ce qu'il a entrepris pour l'éducation, la justice, les finances, l'administration ou ce qu'on appelle aujourd'hui la culture. Par ailleurs, on doit constater son musèlement des oppositions par la censure et la répression, tout comme l'exil ou l'élimination physique d'adversaires, bien que cela ne touche pas un grand nombre de personnes : en 1811, on dénombre 899 royalistes ou républicains en prison. Dans la tradition bourbonnienne et conformément à ce que les Lumières attendaient des souverains, il aura financé des recherches dans de nombreuses disciplines, l'Italie et l'Égypte ayant contribué à lui ouvrir de vastes horizons. Conformément à l'esprit de la vieille monarchie française, il a construit des ports, des canaux, des routes et veillé au développement des villes, établissant pas exemple la numérotation des rues et la conduite à droite pour les calèches. Grâce à tout cela, Napoléon a rassuré les Français après une dizaine d'années de désordres. Là où Louis XV et Louis XVI avaient échoué, il a réussi à réformer l'État et ses finances, avec sa célérité habituelle. Cette politique a nourri l'épopée.

Les diverses communications, terrestres, navigables et aériennes, auront retenu l'attention de l'Empereur du double point de vue économique et militaire, surtout dans le cadre d'un Empire dont le territoire ne cesse de s'agrandir. C'est ainsi que se met en place l'action de l'État dans la cartographie des ressources du sous-sol et l'encadrement de leur exploitation, avec notamment la loi de 1810 sur les mines. D'une manière plus générale, grâce à la secrétairerie d'État, sont assurées la reprise et l'expansion industrielles après les troubles révolutionnaires, époque de marasme et même de débâcle industrielle. Cela favorise l'aménagement urbain, mais aussi la création de villes nouvelles — Napoléonville / Pontivy et Napoléon / La Roche-sur-Yon — et la transformation des cités annexées. Cette administration performante aura permis la mise en œuvre de la capacité modernisatrice et de la puissance artistique et politique du régime napoléonien.

Si le champ d'action de Napoléon s'est étendu davantage que sous l'Ancien Régime et la Révolution, cela est dû à une forme de modernité qui lui a fait boussuler le cadre français mais aussi étranger. Il a été servi par ses succès militaires que, dès la première campagne d'Italie, il transforme en avantages politiques sans même en avoir reçu le mandat. Aussi, malgré quelques à-coups en 1798-1799, il apparaît dès 1796 comme celui qui dicte leur conduite aux grands chefs militaires et civils adversaires de la France. En peu de temps, l'Europe est redessinée, avec l'impossibilité de tout retour en arrière. D'ailleurs, ceux qu'il a vaincus savent profiter de la situation en s'attribuant

nombre de principautés en Allemagne, voire de vieux États comme Venise en Italie. Il est significatif que, une quinzaine d'années plus tard, le Congrès de Vienne avalisera l'essentiel du nouveau découpage.

État de droit et paix civile

Législateur autant que conquérant, il entreprend donc de modeler les espaces comme les hommes : en cela, il fait figure d'enfant de la Révolution. Ceux qui ont gouverné la France de 1789 à 1799 se rallient à lui non seulement par opportunisme et pour profiter des prébendes de son régime, mais parce qu'ils le considèrent, même avec des réserves, comme l'un des leurs. Il n'apparaît aucunement exagéré de voir en lui un propagateur de l'égalité des citoyens, du rôle de la loi et de la souveraineté de la nation, tout cela constituant l'ordre public qui garantit ce qu'on appelle aujourd'hui l'État de droit. Par ailleurs, on connaît la proclamation des trois nouveaux consuls un mois après le 18 brumaire, le 25 décembre 1799 : « *La Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée. Elle est finie* ». À partir de là, tout le monde va discuter de l'attitude de Napoléon à l'égard du mouvement entamé en 1789. En d'autres termes, le nouveau maître de la France parachève-t-il l'œuvre révolutionnaire ou l'achève-t-il en lui donnant le coup de grâce ?

En fait, on ne s'est pas posé immédiatement la question, tant le besoin d'ordre apparaissait évident. Dès le XIX^e siècle, l'historien François-Auguste Mignet (1796-1884) écrit : « *Le 18 brumaire ne se présenta que sous son aspect d'espérance et de restauration. [...] On éprouvait le besoin de voir la société se rétablir sous une main habile, et Bonaparte convenait à cette œuvre en qualité de grand homme et de général victorieux.* » L'intéressé l'exprimera de la même manière à Sainte-Hélène : « *Oue ce sauveur impatientement attendu donne tout à coup un signe d'existence, l'instinct national le devine et l'appelle, les obstacles s'aplanissent devant lui et tout un grand peuple, volant sur son passage, semble dire : le voilà !* » Sur le moment, *Le Moniteur*, journal encore privé, dit à peu près la même chose : « *La France veut quelque chose de grand et durable. L'instabilité l'a perdue ; c'est la fixité qu'elle invoque. [...] Elle veut l'unité dans l'action du pouvoir qui exécutera les lois. Elle veut [...] enfin recueillir le fruit de dix ans de sacrifices.* »

Dans la même ligne de pensée, on peut retenir l'analyse d'Alexis de Tocqueville (1805-1859) lors de son discours de réception à l'Académie française le 21 avril 1842 :

« *La Révolution, en poursuivant son cours, avait achevé de tout détruire. Elle n'avait encore rien pu créer. Le désordre et la faiblesse étaient partout. Personne ne savait plus ni commander ni obéir, et l'on se croyait sur le point de recueillir les derniers soupirs du corps social. Napoléon paraît à ce moment suprême. Il ramasse à la hâte et place dans ses mains tous les fragments dispersés du pouvoir, constitue une administration, forme une justice, organise sur un seul et même plan la législation civile aussi bien que la législation politique ; il tire, en un mot, de dessous les ruines que la Révolution avait faites, une société nouvelle, mieux liée et plus forte que l'ancienne société détruite, et l'offre tout à coup aux regards de la France, qui ne se reconnaissait plus elle-même.* »

L'apothéose

Louis-Alexandre Fauvelet de Bourrienne (1769-1834), compagnon depuis Brienne, mais avec lequel Napoléon rompit à la suite de transactions douteuses, écrira néanmoins dans ses *Mémoires* parus dès la Restauration :

« *Je l'appelle avec conviction un homme extraordinaire car celui qui doit tout à lui-même, qui a remporté tant de victoires, subjugué tant d'États, conquis le pouvoir le plus absolu sur une grande et généreuse nation, semé des couronnes dans sa famille, fait et défait des rois [...] n'est certes pas un homme ordinaire.* »

Un peu plus tard, se situant dans cette perspective qu'on pourrait qualifier de reconnaissance pragmatique d'un nouvel ordre des choses, Hippolyte Taine (1828-1893) décrira, dans son tome V des *Origines de la France contemporaine*, « le régime moderne », c'est-à-dire la construction napoléonienne. Et de développer une approche finalement admirative :

« Il importe [...] de considérer le génie et le goût de l'architecte, surtout s'il est le propriétaire, s'il bâtit pour se loger, si, une fois installé, il approprie soigneusement la maison à son genre de vie, à ses besoins et à son service. »

Autre approche psychologique insistant sur son côté hors norme, celle de Germaine de Staël (1766-1817), son onnosante la plus constante, mais dont le témoignage ne peut être récusé :

« J'aperçus assez vite [...] que son caractère ne pouvait être défini par les mots dont nous avons coutume de nous servir ; il n'était ni bon, ni violent, ni doux, ni cruel, à la façon des individus à nous connus. »

Il reste de l'épopée napoléonienne non seulement ce que ses proches, ses contemporains et nombre d'auteurs ont écrit sur lui, mais aussi tout ce qu'il a laissé lui-même, directement ou indirectement, notamment par le biais de ses dictées à Sainte-Hélène. Ce stratège de la communication n'aura pas hésité à se lancer dans la réécriture. Par exemple, le Grand Saint-Bernard n'a pas été franchi, le 20 mai 1800, dans les conditions héroïques et glorieuses que la postérité a généralement retenues sur la foi du célèbre tableau de Louis David (1748-1825) réalisé quelques mois plus tard : en réalité, le Premier Consul se trouvait sur une mule qui a chuté et il a été sauvé par le guide valaisan Pierre Nicolas Dorsaz (1773-1843), qui recevra 1 200 francs [environ 3 500 euros] pour son acte. En fait, il semble être tombé à plusieurs reprises, notamment à Arcole. Dans le même ordre d'idées, on dispose du témoignage du lieutenant Maurice Dupin de Francueil (1778-1808), petit-fils du maréchal Maurice de Saxe (1696-1750) et père de George Sand (1804-1876), relatant une mauvaise posture près du camp de Boulogne le 6 janvier 1804 :

« Bonaparte le jour de son départ [...] voulut passer [...] à la marée haute : son petit cheval arabe s'embarrassa dans des amarres de chaloupe et le Premier Consul tomba dans l'eau jusqu'au menton. Toute sa suite se jeta à bas de cheval pour le secourir, mais il remonta lestement à cheval et fut se sécher dans sa baraque »

Avec ce complément : « Cette anecdote n'a point été mise dans les journaux. »

Héros au sens antique de demi-dieu, l'Empereur va, après sa mort, sortir du tombeau pour entrer dans l'éternité. Cela devient évident à partir du retour des cendres en 1840 puis de son transfert aux Invalides. Là, sous le dôme, il devient un monument national — et international, comme l'exprime la visite que lui rendent dès 1855 la reine Victoria (1837-1901) et son fils, le futur Édouard VII (1901-1910). Un peu plus tôt, en 1847 à Fixin, François Rude (1784-1855) aura montré *Napoléon s'éveillant à l'immortalité* [ou *Le réveil de Napoléon*]. Des représentations picturales vont dans le même sens : Jean-Baptiste Mauzaisse (1784-1844), avec son *Napoléon couronné par le temps* (1833), et Jean Alaux (1786-1864), avec *Le tombeau de Sainte-Hélène* (1837), le situent au-dessus de l'Histoire pure et simple. Mais le prototype, visuellement très fort, notamment par son assimilation au Christ, reste le *Napoléon sortant de son tombeau* (1840) d'Horace Vernet (1789-18673), d'ailleurs multiplié à l'infini sur toutes sortes d'objets.

Indispensable secrétairerie d'État

On peut également rappeler que c'est durant la campagne d'Italie qu'il fait imprimer pas moins de trois journaux destinés à faire connaître ses exploits non seulement auprès des militaires et des civils mais aussi autant en France qu'en Italie. Paraissent ainsi le *Courrier de l'armée d'Italie*, *La France vue de l'armée d'Italie* et *Le Journal de Bonaparte et des hommes vertueux*. Le même rôle sera ultérieurement tenu par *Le Moniteur universel* et le *Bulletin de la Grande Armée*, inséré dans le premier. Tout au long de son exercice du pouvoir, il aura pris soin de ses justifier par l'écrit. Ainsi, le 25 nivôse de l'an XII [16 janvier 1804], il fait répandre dans toute la France, par les soins de l'inamovible et omniprésent secrétaire d'État Hugues Bernard Maret (1763-1839), un texte de 20 pages justifiant sa position après la rupture de la paix d'Amiens dix-huit mois plus tôt. Cet exposé se révèle d'autant plus intéressant qu'il est diffusé quatre mois avant la proclamation de l'Empire. On peut donc dire qu'il prépare l'opinion à l'évolution du régime en mettant en avant la multiplicité

des réalisations consulaires, dans le domaine judiciaire comme dans ce qui touche à l'économie, en politique étrangère comme en matière d'équipements, pour l'enseignement comme pour la formation militaire, sans oublier quelques piques contre « *le despotisme britannique* », ravalé au rang de « *puissance jalouse* ».

L'État napoléonien présente aussi un côté épique à cause de l'activité hors-norme de l'Empereur, dictant sa volonté où qu'il se trouve. Certes, on en a parfois exagéré l'amplitude, par exemple avec le décret du 15 octobre 1812 soi-disant pris à Moscou pour réorganiser la Comédie-Française et qui n'a été au mieux qu'une simple signature d'un texte préparé à Paris, voire une astuce de communication destinée à montrer que, y compris en pleine campagne de Russie, Napoléon s'occupait de tout, alors qu'il aurait en fait donné son accord une fois rentré en France. Mais on connaît aussi un autre décret qu'il a signé à Berlin le 27 octobre 1806 pour valider la pension annuelle de 3 000 francs allouée par le conseil municipal de Lyon au mécanicien Joseph Marie Jacquard (1752-1834) qui venait de mettre au point un nouveau métier à tisser. Quel qu'ait été le temps consacré à ces questions ne relevant pas du domaine militaire, il s'y intéressait.

Au premier rang des moyens de l'étonnée, on retrouve donc la secrétairerie d'État : elle sèrè des milliers de rapports remontant au cabinet de l'Empereur, où qu'il se trouve. On peut dire que, employant une soixantaine de personnes, elle tient la place de ce qu'on appelle aujourd'hui les secrétariats généraux du gouvernement et de la présidence de la République. Le ministre-secrétaire d'État ne se trouve donc jamais très loin du souverain, quitte à le suivre sur les champs de bataille, qu'il s'agisse du fidèle Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano, ou de son remplaçant en 1811-1813, le comte Pierre Daru (1767-1829), cousin de Stendhal (1783-1842).

Jusqu'en Égypte et en Amérique latine

On ne peut oublier l'influence napoléonienne au-dehors de la France. Premier président de la République italienne puis premier roi d'Italie, il pose les fondements de son unité. Reconnaisant la spécificité des traditions cantonales, il donne à la Suisse un *Acte de médiation* qui va l'orienter vers la modernisation de sa vie politique. Surtout, dans l'ensemble des territoires qui vont former le Grand Empire de 1811 et même au-delà de ses 130 départements, des administrateurs français font entrer une grande moitié de l'Europe dans le système mis au point à partir du Consulat. Ou'on songe, par exemple, aux Provinces illyriennes, au duché de Varsovie, mais aussi à tous ces pays confiés à ses frères et sœurs où il entend établir l'égalité civile, harmoniser les règles juridiques, développer l'instruction et favoriser les échanges économiques — même s'il fait primer l'intérêt de la France. Voilà pourquoi la Hollande, les pays rhénans, une partie de l'Europe centrale — jusqu'en Lituanie et Biélorussie attelles — et même l'Espagne resteront marqués par l'expérience française. Cela permet aussi de comprendre pourquoi l'ambassadeur d'une Albanie débarrassée du communisme, futur ministre des Affaires étrangères, Besnik Mustafaj (né en 1958), expliquera en 1994 que son pays avait « *pris comme modèle le droit napoléonien* ».

Il n'apparaît pas possible de ne pas citer le cas de l'Égypte. Au-delà de la campagne de 1798-1799 et des tentatives du général Bonaparte de comprendre l'islam et, surtout, de voir en Mahomet un bâtisseur d'empire, il reste ce que la France de cette époque a laissé là-bas. L'écrivain Ahmed Youssef (né en 1955) déclarait ainsi dans *Le Figaro* du 4 mai 2020 :

« *Tout ce qui est européen est né de la campagne de Bonaparte. Au Caire, vous ne trouverez aucune trace de la campagne militaire mais dans la vieille ville il y a la rue Monge où se situait la maison des savants : vers la place Tahrir se trouve l'Institut d'Égypte institution qui regroupe l'élite scientifique du monde arabe. Enfin, toute une science est née de l'expédition, une science appelée à changer la face de l'Égypte : l'égyptologie. La découverte de la pierre de Rosette par l'officier Bouchard, le 19 juillet 1799, va ouvrir la voie à Champollion pour déchiffrer les trois hiéroglyphes et faire ainsi parler toute une civilisation. Enfin, l'Égypte doit le canal de Suez à Bonaparte. Parmi les ordres donnés par le Directoire, celui de percer un canal reliant la Méditerranée à la mer Rouge figure en tête. »*

On ne peut non plus oublier l'aura dont il aura joui dans l'Amérique latine des *Libertadores*. Certes, il y a eu des aspects plus folkloriques que politiques, par exemple avec l'éphémère empereur mexicain Agustin I^{er}, né Augustin de Iturbide (1783-1824), qui s'est ouvertement réclamé de Napoléon. Plus profondément, près de 2 000 militaires napoléoniens auront participé aux luttes des indépendances latino-américaines : acteurs de la modernisation politique des nouveaux pays, ces soldats, journalistes, scientifiques, imprimeurs et professeurs ont justifié les commémorations de 2021, particulièrement au Chili où a été rappelé le combat des officiers français aux côtés de quelque 2 000 Afro-Américains qui contribuèrent à libérer le pays de la domination espagnole.

« *Le plus puissant souffle de vie* »

Bien sûr, malgré son génie, Napoléon a commis des erreurs. Sur le strict plan politique, son régime autoritaire aura laissé peu de place à une contestation institutionnelle. La suppression en 1807 du Tribunat, installé par la *Constitution* consulaire, exprime une volonté de couper court aux discussions, puisque cette assemblée était chargée d'examiner les projets de loi. Il faudra attendre les Cent-Jours pour que l'*Acte additionnel* donne un pouvoir législatif à la Chambre des pairs et à celle des représentants et que la liberté de la presse soit établie. Joseph Fouché (1759-1820), redevenu ministre de la Police générale, n'ira-t-il pas alors jusqu'à prôner aux préfets le 31 mars 1815 de se contenter « *d'une police libérale et positive, de cette police d'observation qui [...] veille pour le bonheur du peuple [...] pour le repos de tous* » ? Cela aura changé de ce que le même écrivait au lendemain du 18 brumaire à un directeur de théâtre : « *J'augure assez bien de votre patriotisme pour croire que vous ferez sans que je vous en donne l'ordre le sacrifice de votre nièce puisque la tranquillité publique vous l'impose* » ouvrant ainsi la voie à un arrêté de police ordonnant que toute pièce nouvelle soit soumise à la censure préalable. La presse n'aura pas été logée à meilleure enseigne puisque le nombre des journaux à Paris descend de 73 à la veille du 18 brumaire à 13 en janvier 1800. Aucune contestation ne peut non plus venir de l'extérieur : le pape demeure son prisonnier durant quatre ans et demi et ses frères et sœurs installés sur des trônes d'Europe ne sont au mieux que des super-préfets.

Terminons par quelques mots de l'un de ses adversaires les plus constants — tout au moins à partir de l'exécution du duc Louis-Antoine d'Enghien (1772-1804) —, François-René de Chateaubriand (1768-1848). Il lui a consacré de nombreuses pages, notamment les livres XIX à XXIV des *Mémoires d'outre-tombe*. Dans l'une d'elles, il avoue que la période napoléonienne reste incomparable car rien ne peut arriver à sa hauteur :

« *Retomber de Bonaparte et de l'Empire à ce qui les a suivis, c'est tomber de la réalité dans le néant, du sommet d'une montagne dans un gouffre. [...] Quel personnage peut intéresser en dehors de lui ? De qui et de quoi peut-il être question, après un pareil homme ?* »

On retiendra aussi cette analyse proche de celle de Tocqueville citée plus haut lorsqu'il le montrait parlant « *au nom du peuple* » :

« *Bonaparte n'est point grand par ses paroles, ses discours, ses écrits, par l'amour des libertés qu'il n'a jamais eu et n'a jamais prétendu établir : il est grand pour avoir créé un gouvernement régulier et puissant, un code de lois adopté en divers pays* ».

Achevons avec une observation d'apparence clinique mais ô combien romantique dans son exaltation :

« *Enfin le 5 mai, à six heures moins onze minutes du soir, au milieu des vents, de la pluie et du fracas des flots, Bonaparte rendit à Dieu le plus puissant souffle de vie qui jamais anima l'argile humaine.* »

Jean Étèveaux

Bibliographie récente sur Napoléon

- Benoit (Bruno) et Rey (Jean-Philippe) [sous la direction de], *Napoléon Bonaparte face à l'Histoire*, Actes du colloque de Lvov (11 et 12 mars 2015), Gleizé, Éditions du Poutan, 2015, 336 pages
Béraud (Stéphane), *La révolution militaire napoléonienne*, Paris, Perrin, 2021 [1^{re} édition : Paris, Bernard Giovanangeli, 2007], t. I : *Les manœuvres*, 496 pages, t. II : *Les batailles*, 496 pages

Bernard (Michel), *Hiver 1814. Campagne de France*, Paris, La Table ronde, 2021 [1^{re} édition : Perrin, 2019], 270 pages

Bertrand (Henri Gatien), *Cahiers de Sainte-Hélène. Les 500 derniers jours (1820-1821)*, texte présenté, établi et commenté par Francois Houdecek. Paris. Perrin. 2021. 432 pages

Bignon (Édouard), *L'histoire de France de Napoléon*. anthologie réalisée. introduite et annotée par Camille Duclert. Paris. Passés composés. 2021. 396 pages [édition originale : 1829-1850. 6 738 pages]

Boudon (Jacques-Olivier), *Napoléon et la campagne de France 1814*, Paris, Ekho, 2021 [1^{re} édition : Armand Colin. 2014]. 552 pages

Boudon (Jacques-Olivier), *Napoléon et la campagne de Russie 1812*, Paris, Ekho, 2021 [1^{re} édition : Armand Colin. 2015]. 504 pages

Boudon (Jacques-Olivier), *Napoléon et la dernière campagne. Les Cent-Jours 1815*, Paris, Ekho, 2021 [1^{re} édition : Armand Colin. 2015]. 552 pages

Bourgogne (Adrien-Jean-Baptiste-Francois), *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*. édition présentée et annotée par Sandrine Filippetti. Paris. Mercure de France. 2021 [première édition tronquée en 1857 dans *L'Écho de la frontière* et in extenso en 1896 dans *La Nouvelle Revue rétrospective*], 480 pages

Branda (Pierre), *Napoléon à Sainte-Hélène.*. Paris. Perrin. 2021. 654 pages

Bruvère-Ostells (Walter), *Les maréchaux d'Empire, Les paladins de Napoléon*, Paris, Perrin, 2021, 384 pages

Caulaincourt (général [Armand] de), *En traîneau avec l'Empereur*. présenté et annoté par Christophe Bourachot. Paris. Arléa. 2021 [extrait des *Mémoires* parus en 1933 chez Plon]. 278 pages

Chevallier (Arthur), *Napoléon et le bonapartisme*. Paris. Presses universitaires de France. 2021. 128 pages

Coignet (capitaine [Jean-Roch]), *Cahiers*. préface de Jean Mistler. avant-propos de Christophe Bourachot. Paris. Arléa. 2021 [1^{re} édition : Auxerre. Perroquet. 1851-1853]. 520 pages

Courrove (Philippe), *Accusé Napoléon, levez-vous ! L'Empereur à la barre de l'Histoire*, Paris, Robert Laffont, 2021. 320 pages

Dessiner pour Napoléon. Trésors de la secrétairerie d'État impériale, sous la direction d'Aude Roelly, Thierry Lentz et Marie Ranquet. Paris. Michel Lafon. 2021. 216 pages

Frèrejean (Alain), *Napoléon face à la mort*. Paris. L'Archipel. 2021. 288 pages

Gourgaud (Gaspard), *Journal de Sainte-Hélène*. version intégrale, texte établi, présenté et commenté par Jacques Macé. Paris. Perrin. 2019. XXXVI + 824 pages

Gueniffey (Patrice), *Bonaparte*. Paris. Gallimard. 2013. 864 pages

Guillou (Yannick), *Napoléon et l'empire ottoman*. Senones. Edhisto. 2021. 432 pages

Haegele (Vincent), *Révolution impériale. L'Europe des Bonaparte (1789-1815)*, Paris, Passés composés, 2021, 600 pages

Jospin (Lionel), *Le Mal napoléonien*. Paris. Seuil. 2014. 240 pages

Jourquin (Jacques), *La dernière passion de Napoléon. La bibliothèque de Sainte-Hélène*, Paris, Passés composés, 2021, 336 pages

Kerautret (Michel), *Eugène de Beauharnais. Fils et vice-roi de Napoléon*. Paris. Tallandier. 2021. 400 pages

Las Cases (Emmanuel de), *Le mémorial de Sainte-Hélène. Le manuscrit retrouvé*. texte établi. présenté et commenté par Thierry Lentz, Peter Hicks, François Houdecek et Chantal Prévot, Paris, Perrin, 2017, 832 pages

Le Glaunec (Jean-Pierre), *L'armée indigène. La défaite de Napoléon en Haïti*, Montréal, Lux, 2020, 248 pages

Lentz (Thierry), *Napoléon. Dictionnaire historique*. Paris. Perrin, 2020, 1008 pages

Lentz (Thierry), *Pour Napoléon*. Paris. Perrin. 2021. 224 pages

Lentz (Thierry) et Lagrange (François) [sous la direction de], *“Le plus puissant souffle de vie...”. La mort de Napoléon (1821-2021)*. Paris. Cnrs Éditions. 2021. 304 pages

Ligne (prince [Charles-Joseph] de), *Mémoires*. préface de Chantal Thomas. d'après le texte des *Fragments de l'histoire de ma vie* publiés chez Plon en 1928. Paris, Mercure de France, 2021, 642 pages

Monaque (Rémi), *Trafalgar. 21 octobre 1805*, Paris, Passés composés, 2021 [1^{re} édition : Tallandier, 2005], 404 pages

Mottez (Vincent) et Wennagel (Bruno), *Moi Napoléon*, Paris, Unique Heritage Éditions, 2021, 138 pages [en comptant celles de garde]

Musso (Jean) et Penel (Patrick) [sous la direction de], *Jean-Étienne-Marie Portalis. Illustre Varois, enfant du Beausset*. Presses universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2020, 186 pages

Napoléon. sous la direction de Bernard Chevallier et Arthur Chevallier, Paris, Éditions de la Rmn - Grand Palais, 2021. 272 pages

Napoléon. Comment faire la guerre, textes rassemblés par Yann Cloarec, Paris, Mille et une nuits, 2021 [1^{re} édition : 2003]. 96 pages

Napoléon. Écrits clandestins de Sainte-Hélène, édition établie par Pierre Branda, présentation de Thierry Lentz, Paris, Perrin, 2021, 298 pages

Napoléon à Sainte-Hélène. La conquête de la mémoire, Paris, Gallimard / Musée de l'Armée, 2016, 304 pages

- Napoléon. Images de la légende. Images of the Napoleonic legend*, Paris / Arras, Somogy éditions d'art / Musée des Beaux-Arts d'Arras. 2017. 280 pages
- Petit (Vincent). *Napoléon saint. L'Empereur au Paradis*. Besançon. Cêtre. 2021. 152 pages
- Rey (Jean-Philippe), *Histoire du Consulat et du Premier Empire*, préface de Thierry Lentz, Paris, Perrin, 2016. 528 pages
- Rey (Jean-Philippe), *Les hommes de Bonaparte. La conquête du pouvoir 1793-1800*, Paris, Perrin, 2021, 320 pages
- Rolin (Vincent). "101 vérités sur Napoléon", in *Napoléon 1^{er}*, *Revue du Souvenir napoléonien*, n° 101, août-septembre-octobre 2021, pp. 14-30
- Rostopchine (Fédor). *La vérité sur l'incendie de Moscou et d'autres textes*, dossier historique de Natalia Griffon de Pleineville. Paris / Bègles. L'Esprit du Temps. 2021. 296 pages
- Temple (Henri). "Mort de Napoléon, il y a 200 ans : les chances gâchées de la France", Boulevard Voltaire, 28 mars 2021
- Tulard (Jean). *Dictionnaire amoureux de Napoléon*. Paris. Plon. 2012. 608 pages
- Tulard (Jean). *Marengo ou l'étrange victoire de Bonaparte*. Paris. Buchet-Chastel, 2021, 208 pages
- Tulard (Jean). *Le monde selon Napoléon*. Paris. Tallandier. 2015. 352 pages
- Vial (Charles-Éloi). *Histoire des Cent-Jours. Mars-novembre 1815*. Paris. Perrin. 2021. 672 pages
- Vial (Charles-Éloi), *Napoléon à Sainte-Hélène. L'encre de l'exil*, Paris, Perrin / Bnf Éditions, 2018, 320 pages
- Vial (Charles-Éloi), *15 août 1811 : l'apogée de l'Empire*, Paris, Perrin, 2019, 432 pages